



PORT AUTONOME
DE COTONOU

**DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS**

**MAITRISE D'OEUVRE POUR LA MISE EN PLACE
DE RESEAUX (EAU, ELECTRICITE, FIBRE
OPTIQUE ET INCENDIE) DU PORT DE COTONOU**

Avis à Manifestation d'Intérêt N° : PI_DGT_76549

Autorité contractante : Port Autonome de Cotonou

**PROCES VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS
DU 21 MAI 2024 (REU N°2)^{N°}**

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2023

Imputation Budgétaire: 632420

MAI 2024

PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS

Objet : Avis à Manifestation d'Intérêt n° 007/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 31 octobre 2023 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de réseaux (eau, électricité, fibre optique et incendie) du Port Autonome de Cotonou.

Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 21 mai à partir de 11 heures précise, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réunie afin de procéder au jugement des manifestations reçues dans le cadre de l'AMI cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° **066/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP** du **02 novembre 2023** les personnes dont les noms suivent :

- Président : Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, Directeur des Marchés Publics du PAC ;
- Rapporteur : Jean EGUI, SPM
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction des Infrastructures	Fayçal BENHMIDOU	Ingénieur Réseaux	-
	Elie AHODOMON Marcel	C/DT	

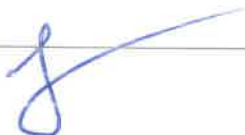
Au terme de l'examen des manifestations, les notes obtenues par les candidats sont résumées dans le tableau ci-dessus :

N°	Soumissionnaires	Score Obtenu	Score requis	Décision
1.	GROUPEMENT BELMAG SARL/NIMADEN L. EXPERTISES SARL	100	60	Qualifié
2.	GROUPEMENT AMA&EPM/ABGP SARL	95		Qualifié
3.	TANGER MED ENGINEERING	93		Qualifié
4.	GROUPE IPS/DIGITAL GROUP	85		Qualifié
5.	LUX SMART MONEY	75		Qualifié

Du tableau ci-dessus et au regard des exigences de l'AMI d'obtenir un minimum de cinq (05) candidats et un maximum de huit (08), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres a décidé de constituer la liste restreinte des cinq (05) soumissionnaires suivants : **GROUPEMENT BELMAG SARL/NIMADEN L. EXPERTISES SARL ; TANGER MED ENGINEERING ; GROUPEMENT AMA&EPM/ABGP SARL ; GROUPE IPS/DIGITAL GROUP ; LUX SMART MONEY** pour la phase de la demande de propositions.

De ce qui précède, la commission a donc déclaré fructueux l'avis à Manifestation d'intérêt relatif à la maîtrise d'œuvre pour la mise en place de réseaux (eau, électricité, fibre optique et incendie) du Port Autonome de Cotonou.

Lot unique	Intitulé : la mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de réseaux (eau, électricité, fibre optique et incendie) du Port Autonome de Cotonou.
Procédure	
Mode de passation	Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI)
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - GROUPEMENT BELMAG SARL/NIMADEN L. EXPERTISES SARL - TANGER MED ENGINEERING - GROUPEMENT AMA&EPM/ABGP SARL - GROUPE IPS/DIGITAL GROUP - LUX SMART MONEY 	
Candidat non présélectionnés	
Néant	



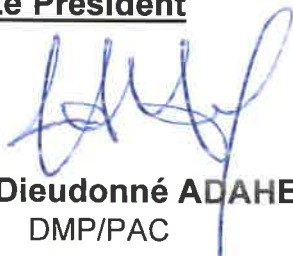



- 1- GROUPEMENT BELMAG SARL/NIMADEN L. EXPERTISES SARL
- 2- TANGER MED ENGINEERING
- 3- GROUPEMENT AMA&EPM/ABGP SARL
- 4- GROUPE IPS/DIGITAL GROUP
- 5- LUX SMART MONEY

Le président a clôturé la séance à 12h 35 minutes

Fait à Cotonou, le 21 mai 2024

Le Président



Félix Dieudonné ADAHE VIGBE
DMP/PAC

Le Rapporteur



Jean EGUI
SPM/PAC

Membre



Elie Marcel AHODOMON
DT/DI



Fayçal BENHMIDOU
Rpt/DI